

# Ne laissez pas un incendie vous séparer de vos plus beaux objets

Ariane Roux-Pagès

Les appareils électriques et les défaillances de circuits électriques sont responsables de 25% des causes d'incendies domestiques en France, ce qui représente une augmentation spectaculaire au cours des 20 dernières années. Cela peut être en partie attribué à l'augmentation du nombre d'appareils installés dans chaque foyer. Il y a vingt ans, le foyer moyen disposait d'un seul ordinateur de bureau partagé par toute la famille, et éventuellement de deux téléphones portables. Aujourd'hui, chaque membre du foyer familial, à l'exception des jeunes enfants, est susceptible d'avoir au moins un téléphone en plus d'un ordinateur portable ou d'une tablette. Si l'on ajoute à cela la technologie des assistants virtuels, les appareils de jeu et les multiples chargeurs, on comprend à quel point notre utilisation a explosé.

Avec cette évolution socio-économique vers l'ère numérique, le risque d'incendie dans nos foyers augmente. Si les mesures de sécurité contre les incendies dans nos habitations s'améliorent en règle générale (presque toutes les maisons sont en effet désormais équipées de détecteurs de fumée et la plupart disposent également d'une meilleure ventilation), le risque continue tout de même à augmenter.

L'une de nos assurées avait oublié une bougie allumée sur son manteau de cheminée, qui a embrasé les décorations de Noël suspendues sur le manteau lorsqu'elle s'est absentée. Le feu s'est limité à l'âtre, mais les deux peintures à l'huile accrochées sur le mur du dessus ont été endommagées, engendrant une perte de valeur et des frais de restauration.

De même, tout le rez-de-chaussée, encrassé par la fumée, a dû être redécoré.

Un autre point d'attention à surveiller est le nombre d'appareils électriques dans l'habitation. Chaque membre du foyer possède maintenant un nombre considérable d'appareils électriques personnels, dont les batteries se rechargent, qui s'ajoutent à ceux sous tension en permanence tels que réfrigérateurs et télévisions, ainsi qu'aux

appareils électriques standard tels que les bouilloires ou les lampes.

Tout cela a un impact important sur le risque d'incendie à la maison, qui dépasse les facultés offertes par les détecteurs de fumée en termes de sécurité, dont le résultat final est une forte augmentation du risque. Les téléphones portables, par exemple, présentent un risque d'inflammabilité bien documenté, certains modèles ayant tendance à surchauffer et à s'enflammer. Bien entendu, on peut également constater que les câbles les plus fréquemment utilisés et transportés sont les câbles de chargeurs, dont les fils se dénudent facilement ce qui peut provoquer surchauffes, faux-contacts et étincelles.

Ce risque s'accroît du fait de l'achat d'appareils électriques bon marché dont les fils de cuivre sont de mauvaise qualité et mal isolés. C'est une des causes les plus fréquentes de départ de feu.

L'autre impact sur le risque d'incendie à la maison est l'augmentation du temps que nous y passons. Si le Covid est derrière nous, il a favorisé l'essor du télétravail, et des millions de personnes se connectent maintenant de chez eux en journée, utilisant des ordinateurs portables, des téléphones, des haut-parleurs, des écrans supplémentaires, des casques et des extensions wi-fi pendant de longues périodes, dans un environnement domestique non climatisé. Ceci est particulièrement préoccupant pour ceux qui vivent dans de vieilles maisons, dont le câblage, ancien, est rarement conforme aux normes actuelles pour une utilisation régulière aussi intensive.

Ces considérations concernent tous les propriétaires, mais elles sont particulièrement pertinentes pour ceux possédant des biens de grande valeur.

Si vous possédez des œuvres d'art, elles sont tout simplement irremplaçables ; et si d'autres objets, tels que des montres, des bijoux, des sacs ou des baskets de luxe, peuvent être rachetés, l'impact émotionnel et financier d'un incendie demeure une épreuve évitable.

En ce qui concerne les dommages causés par la fumée, même avec un minutieux travail de restauration, la valeur du tableau sera tout de même réduite.

Les souscripteurs Fine Art et Private Clients de Beazley offrent des conseils avisés aux propriétaires et collectionneurs de bijoux, objets d'art et autres objets uniques.

Tout est une question de prévention.

Veillez bien à ce que vos collections soient correctement évaluées. Pensez à installer des équipements de sécurité incendie, notamment des détecteurs de fumée, surtout si vous habitez une propriété ancienne.

Vous devriez également envisager de réaliser une inspection de sécurité électrique préventive afin d'améliorer la sécurité et entretenir correctement vos appareils électriques, en ne surchargeant pas les prises multiples et en les débranchant lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Parlez-en à votre assureur et veillez à réévaluer régulièrement la valeur couverte par votre police d'assurance.

Et surtout, vérifiez vos appareils électriques et leurs câbles

d'alimentation afin d'éviter leur surchauffe et un départ de feu.

En tenant compte de tout ceci, vous pourrez profiter en toute sécurité d'une multitude d'appareils électriques, sans prendre le risque de voir vos biens les plus précieux détruits par un incendie domestique.



**Ariane Roux-Pagès**

Souscriptrice

